

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAОВI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABLOU CAMILLE ROGER

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU

DR NIAMKEY AKA, MCU

DR OUMAROU BOUKARI, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR IRIÉ BI TIÉ BENJAMAIN

DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN

DR COULIBALY DAOUA

PROF. KOFFI ÉHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : TOURÉ K. D. ESPÉRANCE / SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jeanclaudeoulai@uao.edu.ci

INDEXATION : <https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>
<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

SITE INTERNET : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

1. ALOSSÉ Dotsé Charles-Grégoire, KOUDJOA Abala Dissirama (Université de Kara, Togo)
Politique du genre et libération sociale de la femme à partir du différentialisme émancipateur 09
2. CAMARA Stanislas Modibo / LATTE Jacques Symphor (Université Péléforo Gbon Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)
Léopold Sédar Senghor, le poète de la civilisation de l'universel 23
3. DADI Mahi Esaïe (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et résilience pédagogique de l'Université Alassane Ouattara (UAO) à l'ère de COVID-19 32
4. DARIF El Bouffy Hakima (Université Mohamed V, Rabat-Maroc)
Le social learning digital et le développement des compétences professionnelles des enseignants de français cycle secondaire au Maroc 43
5. Dimitri OVENANGA-KOUMOU (Université Marien Ngouabi, Brazzaville-Congo)
L'évènement de la mort : fatalité imagée chez Heidegger 60
6. DJAHA Koffi Henri (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Représentation de la sexualité, estime de soi et conduites sexuelles à risque chez les adolescentes d'Abidjan 70
7. Jean-Claude OULAI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
"Influenceurs" et éthique de la visibilité sur les réseaux sociaux en Côte d'Ivoire 81
8. Jean Sibadioumeg DIATTA (Université Cheikh Anta Diop, Dakar-Sénégal)/
Vieux Demba CISSOKO (Université Gaston Berger, St Louis-Sénégal)
Variations des pratiques plurilingues à Ziguinchor : contribution à une recherche contrastive sur centre et périphérie en sociolinguistique urbaine 94
9. Kouakou Guillaume YAO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Relations Publiques et E-réputation des organisations hôtelières ivoiriennes à l'ère du COVID-19 109

10. Marie Sylvana BROU (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire),
Lépri Bernadin Nicaise AKA, Clément Kouadio KOUAMÉ (Université Félix
Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
**Les défis de la communication dans la génération de la demande pour les
services de vaccination : cas des programmes élargis de vaccination en
Côte d'Ivoire en 2021** 121
11. Alexis Innocent Dit Marshall ACKAH (Institut National Supérieur des Arts et
de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)
**Mobilisation communautaire : élément de lutte contre le dérèglement
climatique en milieu rural** 135
12. Mimboabe BAKPA (Université de Kara, Togo)
Éléments de la négation dans les langues Gurma : état des lieux 149
13. Nibé Dramane SILUÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
**Communication et déterminants de la solidarité dans la pratique du poro
chez les Senoufo de Korhogo** 160
14. Thibaut DUBARRY (Université de Rouen, France)
**Quatre leçons sur le rôle positif du religieux à l'égard du Sida à la lumière
d'églises pentecôtistes et de mosquées de Townships de la nation arc en
ciel** 173
15. Vahama KAMAGATÉ (Université Péléforo Gbon Coulibaly, Korhogo-Côte
d'Ivoire)
**Mobilisation communautaire pour la préscolarisation dans les régions du
Béré et du Kabadougou en Côte d'Ivoire** 190
16. AGBENOKO Donyo Koffi (Université de Kara, Togo)
**L'Afrique entre altérité mondialiste et affirmation de souveraineté
étatique : enjeux socio-économiques et politiques de son rapport au
monde** 204
17. Oumar DIÈYE (Université Cheikh Anta Diop, Dakar-Sénégal)
**Dynamiques discursives et poétique intermédiaire dans *La première
journée de la bergerie* (1565) de Remy Belleau** 218
18. Emna GHANNOUCHI (Université de Manouba, Tunisie), Neila GHANNOUCHI
(Université de Jendouba, Tunisie), Jawhar JAMMOUSI (Université de
Manouba, Tunisie)
**L'impact de la dimension du divertissement sur le comportement du
consommateur : cas des Centres Commerciaux en Tunisie** 218

19. Youssouf DIAWARA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire),
KOUADIO Akissi Françoise épouse. KONAN (Université Alassane Ouattara,
Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Analyse discursive de l'œuvre dramatique *L'optimiste* (Saverio Naigiziki :
aspect sémantique et pragmatique** **249**

ÉLÉMENTS DE LA NÉGATION DANS LES LANGUES GURMA : ÉTAT DES LIEUX

Mimboabe BAKPA
Université de Kara
(Togo)
mimboabe@yahoo.fr

Résumé

La présente étude fait un état des lieux des travaux sur la négation dans les six langues qui composent le sous-groupe linguistique gurma, à savoir ; le moba, le gulmancema, le gangam, le konkomba, le ncam et l'akasilimi. Les langues gurma ont bénéficié de diverses études descriptives ou comparatives de leurs systèmes. Bien que ces études aient abordé les aspects de la négation, ce champ de recherche mérite encore d'être scientifiquement exploité. L'étude s'inspire de la typologie de la négation de Ö. Dahl (2010) ainsi que des hypothèses formulées en la matière par O. Jespersen (1917), J. Greenberg (1963) et D. Creissel (2006). Elle tente de répondre aux questions relatives aux traits typologiques qui caractérisent la négation dans ces langues, aux divers aspects qui demeurent propres à chaque entité linguistique. L'objectif est de rapprocher et d'analyser les données issues des descriptions faites sur le sujet dans les langues susmentionnées, afin de tirer des conclusions d'ordre typologiques.

Mots-clefs : Négation, langues gurma, typologie, comparaison

Abstract

This paper gives an overview of negation process in the six Gurma languages, namely moba, gulmancema, gangam, konkomba, ncam and akasilimi. These languages have benefited from various descriptive or comparative studies of their systems. Although these studies have pointed out some aspects of negation, this field of research still deserves to be scientifically exploited. The study is based on the negation typology of Ö. Dahl (2010) and assumptions made in this regard by O. Jespersen (1917), J. Greenberg (1963) and D. Creissel (2006). It tries to answer the questions relating to the typological features that characterize negation in these languages, with regards to the various aspects that remain specific to each linguistic entity. The aim is to compare and analyse the data from the descriptions made on the subject in the languages cited above, in order to draw up typological conclusions.

Keywords: Negation, Gurma languages, typology, comparison

Introduction

Les langues gurma appartiennent à l'ensemble Oti-volta (cf. G. Manessy 1975). Elles forment un sous-groupe composé de l'akaselem, du gangam, du gulmancema, du konkomba, du moba et du ncam qui sont parlés dans cinq pays de l'Afrique de l'Ouest, à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Niger et le Togo. Douées d'une certaine vitalité grâce aux populations qui les pratiquent, malgré l'influence des langues coloniales (français ou anglais) ayant statut de langues officielles dans les pays concernés, les langues gurma attirent toujours l'attention des chercheurs. À ce titre, plusieurs sujets sont traités : la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, ainsi que d'autres aspects plus pointus liés à ces grands paliers de description des langues. On constate, malgré tout, qu'il subsiste de nombreuses interrogations sur presque tous les aspects de la description des langues en question. Ainsi, malgré le foisonnement des travaux de description sur ces langues, il existe très peu de sujets dédiés à la confrontation des résultats de ces travaux à des fins typologiques. C'est à ce

titre que le présent travail aborde l'aspect de la négation. L'objectif est de mettre en relief la typologie de la négation dans les langues gurma à travers leur mode de négation sur la base la comparaison des morphèmes opérationnels des négations standard et non standard des six langues gurma. Comme l'a su dire Y.J. Bogny (2018, p.84), « on en vient [...] à une typologie selon des critères propres aux langues ». Le travail est structuré en quatre points fondamentaux. Le premier point établit les considérations théoriques. Le deuxième expose le cadre méthodologique. Le troisième expose les aspects de la négation établis par les travaux de description dans les langues concernées. Le quatrième point fait la synthèse des aspects de la négation dans les langues en question.

1. Considérations théoriques

La présente étude qui se veut synchronique et comparative s'appuie sur l'approche typologique de la négation de Ö. Dahl (2010) qui distingue deux types de négations dans les langues : la négation *standard* et la négation *non standard*. La négation standard concerne les constructions négatives de base dans les langues ; ce que Ö. Dahl (2010) appelle « *negation constructions used in main verbal declarative clauses* ». Elle peut être conçue comme les moyens de base dont les langues disposent pour nier une phrase déclarative verbale. En gangam par exemple, on peut considérer l'antéposition du négateur *ɲáá* (cf. M. Bakpa 2012) comme étant la stratégie standard de la négation. L'auteur définit deux formes de négation standard : la négation morphologique et la négation syntaxique. Selon le statut du marqueur de négatif, la morphologie de la négation implique, selon les langues, des préfixes, des suffixes, des circonfixes, etc. Dans la négation syntaxique, l'auteur fait voir que le marqueur négatif peut être un terme non fléchi, une particule négative ou un auxiliaire de négation. Au-delà de ces deux formes, Ö. Dahl fait mention aussi de la négation prosodique et réduplicative dont les cas sont un peu rares.

En dehors de la négation standard, Ö. Dahl (2010) reconnaît la négation non standard. Ce type de négation caractérise les constructions négatives qui présentent des déviations par rapport à la négation standard. C'est cette négation qui s'observe au niveau de l'impératif, des phrases sans prédicat verbal et au niveau des phrases existentielles.

L'auteur évoque également la négation en lien avec la quantification, la polarité-sensitivité, et la focalisation que le chercheur peut découvrir dans ses recherches sur la négation dans les langues du monde. Sur la base des données disponibles, l'analyse est basée sur les types standard et non standard.

2. Cadre méthodologique

Dans le cadre de la présente étude, les données qui nourrissent notre corpus sont essentiellement de sources documentaires. Elles sont en effet issues des travaux effectués sur la même thématique dans les langues gurma ou sur les travaux de descriptions systématiques desdites langues. Il s'agit notamment des travaux de M. Bakpa (2012) pour le gangam, de M. Bakpa (2014) et L. Kantchoa (2006) pour le moba, de Ouoba (1992) et Naba (1999) pour le gulmancema, de celui de G. Adouna (2009) pour le konkomba, de celui de N. Podi (1995) pour l'akaselem, et enfin celui de I. Takassi (1996) pour le ncam. En cas de besoins, ces données documentaires sont enrichies par des données brutes recueillies auprès des locuteurs natifs des langues concernées.

3. L'expression de la négation dans les langues gurma

Les langues gurma présentent, dans leurs différents systèmes, une négation préverbale. Elle s'effectue au moyen des particules de négation qui sont antéposées au lexème verbal. Les deux types de négation évoqués par Ö. Dahl (2010) sont attestés dans les langues gurma.

3.1. Cas de l'akaselem

Selon N. Podi (1995, p.257), la négation s'opère aussi bien au niveau du constituant verbal qu'au niveau de l'énoncé. L'auteur dégage deux « morphèmes négatifs » à travers les propos ci-après : « quand le sujet est un nom, ou un pronom emphatique, le négatif est « ká ». [...]. Quand le sujet est pronom, le morphème négatif « -á » s'amalgame au pronom sujet suivant le schème ci-dessous :

Pronom Sujet + á = Pronom négatif ». Il dégage par ailleurs le morphème négatif «ná» dans ce qu'il appelle «proposition contrastive».

Sur la base des résultats obtenus par N. Podi (1995), on retient ce qui suit :

- la négation standard en akaselem s'opère par l'antéposition du morphème de négation au verbe et ses accompagnants auxilliatifs ;
- le morphème opérateur de la négation est « ká » qui a variante « -á », selon le contexte phonique ;
- un autre morphème de négation est « ná », identifié dans les propositions contrastives.

Par ailleurs, l'auteur aborde une autre forme de négation qui est celle de l'injonction. Selon N. Podi (id. p.259), « la négation de l'injonctif ou le prohibitif » est exprimée par l'adjonction du morphème de négation « tá » « au verbe à l'injonctif ». L'auteur le fait voir à travers les données ci-après :

(1)

tá	nyò	ne bois pas
Nég+2PS	boire (icc)	
tá	mɲó	ne mange pas
Nég+2PS	manger (icc)	
tá	póotí	ne pars pas
Nég+2PS	partir (icc)	
tá	ḏwō ɔ	ne danse pas
Nég+2PS	danser (icc)	

Ce morphème négateur **tá** dégage par N. Podi (1995) répond à celui de la négation non standard évoqué par Ö. Dahl (2010) dans son approche typologique.

3.2. Cas du gangam,

Pour le gangam (variante de Koumongou), M. Bakpa (2012, p.222) trouve que le morphème de négation « est placé avant le verbe et apparaît sans modification lorsque le sujet de la phrase est un nom (commun ou propre) ou un pronom relatif ou indéfini ». L'auteur identifie le morphème **ɲáá** comme étant le morphème marqueur de la négation en gangam. Il le montre à travers les exemples suivants :

(2)

Affirmatif

ń-bí-m	ɲù	bíà
Cl 22-enfant-Cl 22	boire (icc)	bière
Les enfants boivent de la bière		

Négatif

ń-bí-m	ɲáá ɲù	bíà Cl 22-enfant-Cl 22 Nég
	boire (icc)	bière Les enfants ne boivent pas
de la bière		

(M. Bakpa 2012, p.223)

Par ailleurs, l'auteur fait constater que « lorsque le morphème de négation **ɲáá** est employé avec un pronom personnel ou un pronom anaphorique de classe, il se forme

une sorte de fusion entre les deux. Cette fusion donne lieu à un morphème amalgamé avec une teneur sémantique double » (Bakpa id., p.224). Il le matérialise par l'exemple suivant :

Affirmatif

ñ	jí	ū	cāl	je connais son mari je	connais (icc)
	lui	mari			

Négatif

māá	jí	ū	cāl	je ne connais pas son mari je+Nég
connais (icc)	lui	mari		

(M. Bakpa 2012, p.225)

Pour l'auteur, la formation de ces morphèmes portemanteaux entraîne plusieurs processus phonologiques, à savoir :

- la chute de la voyelle finale du pronom si celui-ci est de structure syllabique CV
- la désyllabation du pronom si celui-ci est de structure syllabique V
- la propagation du ton du pronom sur la voyelle subséquente
- la chute de la consonne initiale du morphème de la négation (M. Bakpa id.ibd.). Par conséquent, en référence aux exemples ci-dessus donnés,

(4)

wáá= ù+ ñáá et māá= ñ + ñáá.

Quant à la négation non standard, elle est assurée en gangam par le morphème négatif **lāā**. Dans cette langue, ce morphème est employé dans le cas suivant: (5)

Affirmatif

gà	mà	chantez!
chanter (icc)	plur	

Négatif

lāā	gà	mà	ne chantez pas! Nég	chanter (icc)
	plur			

Affirmatif

fá	wù	frappe-le/la frapper (icc)	lui/elle
lāā	fá	wù	
Nég	frapper (icc)	lui/elle	ne le/la frappe pas (M. Bakpa 2012, p.226)

Tout comme au niveau de la négation standard, le morphème **lāā** est péposé au verbe.

3.3. Le cas du gulmancema

Le cas du gulmancema est illustré par les résultats obtenus par B. Ouoba (1992). En ce qui concerne la négation standard, B. Ouoba (1992, p.202) aboutit à ce qui suit: « À l'indicatif le prédicatif \emptyset marque l'affirmation et le prédicatif **kí**, la négation ». L'auteur le matérialise à travers les exemples suivants :

(6)

a- ò	\emptyset	cùà			
il	est-venu		"il est venu"	b- ò	kí
il ne-pas est-venu			"il n'est pas venu"		cùàà
c- ò	púā	\emptyset	gédi		
la femme	est-partie		"la femme est partie"	d- ò	púā
la femme ne-pas est-venu	gédi		"la femme n'est pas venue"		kí

(B. Ouoba 1992, p. 202)

De ces exemples il ressort que le morphème de la négation en gulmancema est **kí**. Cependant, l'auteur fait remarquer que les énoncés (b) et (d) peuvent se dire encore :

(7)

b-bis	òó	cùà			
	il-ne-pas	est-venu		"il n'est pas venu"	
d-bis	òpúāá	gédi			
	la femme-ne-pas	est-partie		"la femme n'est pas partie"	

(B. Ouoba id., p. 202)

De l'analyse de B. Ouoba, la négation peut s'obtenir par élision du morphème négatif **kí** qui provoque l'allongement de la dernière voyelle du pronom ou du nom que suit le verbe. Ce qu'il importe de savoir est que le ton haut (H) du morphème de négation demeure : il est porté par la dernière voyelle de la forme négative allongée.

Négation non standard

La négation non standard est principalement marquée en gulmancema par le morphème **dā**. Ce dernier se manifeste ainsi qu'il suit dans la langue :

(8)

-	\emptyset	cùà		"viens !"
-	dā	cùà		"ne viens pas !"
ne-pas	viens !			
-	\emptyset	gédi	màni	
partez (pluriel de l'injonction)				
-	dāgèdí	màni		
ne pas	partez			"ne partez pas"

(B. Ouoba 1992, p. 202)

3.4. Le cas du konkomba

La négation standard est exprimée par le morphème **ká:**. Cela peut s'observer dans les exemples ci-dessous donnés par G. Adouna (2009).

(9)

un ^l ja	má:jt	w-a:-bort	Homme	raconter IPF	il-
POSS-choses					
« Un homme raconte ses secrets »					
un ^l ja	ká:	má:jt	w-a:-bort		

Homme NEG raconter IPF il-POSS-choses
 « Un homme ne raconte jamais ses secrets » (G. Adouna 2009, pp. 216-217)

Par ailleurs, l'auteur fait mention d'une dérivation par suffixation où il identifie deux suffixes : le suffixe **-á:** et le suffixe **-àá**.

Selon l'auteur, le premier « se suffixe aux pronoms allocutifs simples, de première et deuxième personnes : /m/, /s/, /t/ et /n/ pour marquer la négation » (G. Adouna, 2009, p.218).

Ce suffixe est illustré dans les exemples suivants :

(10)
 m-á: káⁿjí ubùuⁿ
 moi-NEG voir PF l'âne
 « Je n'ai pas vu l'âne » s-á: cù:ⁿ
 toi-NEG marcher IPF
 « Tu ne marches pas » (G. Adouna, 2009, p.218)

Quant au deuxième suffixe (**-àá**), l'auteur soutient qu'il est requis pour marquer la négation dans une phrase avec comme sujet, un des pronoms substitutifs (troisième personne) ; la forme **/-àá/** s'adjoint à la consonne du substitutif ; avec le pronom /ù/, la consonne correspondante est **/w/** », (Adouna, id., ibd.). Son fonctionnement est illustré par les exemples suivants :

(11)

Forme négative		Forme affirmative
w-àá jí		ù jí
il-NEG savoir IPF		Il savoir IPF
« Il ne sait pas »		« Il sait » b- àá ka ⁿ jí nle:m
elles-NEG voir PF		perles
« Elles (les filles) n'ont pas retrouvé leurs perles » (G. Adouna, 2009, p.219)		

L'auteur fait remarquer qu'il y a un processus de « fusion ou d'amalgame » qui s'effectue entre le pronom personnel sujet et le morphème marqueur de la négation. Il explique la variation tonale en ces termes :

En observant de près la morphologie du pronom dans les deux cas, notamment les tons, on se rend compte que les pronoms qui acceptent le suffixe **/àá/** comme marque de la négation, sont tous de ton bas, alors que ceux qui prennent **/á:/** comme marque sont de ton moyen [...]. Le niveau tonal du pronom a donc une incidence sur les niveaux tonals de la marque de la négation (G. Adouna, 2009, p.219).

La négation standard est marquée par le morphème **tà:** en konkomba. Son fonctionnement est illustré dans la langue à travers l'exemple ci-dessous:

(12)

u	tà:	lí	jo:	w-a-bɔrɪ	ku	má:jí
il	NEG	HAB	prendre IMP	il- POSS-choses	RS	
		raconter IPF				
« Qu'il évite de raconter ses problèmes » (G. Adouna, 2009, p.219)						

ils, théma./ acheter, acc./
nom.igname.nom.cl.6 “eux, ils ont
acheté des ignames”

Formes négatives			
ū.cāā	káá	dá	ā.nōō
nom.forgeron.nom, cl.1/	nég./	acheter, acc./	nom.igname.nom.cl.6

“le forgeron n’a pas acheté des ignames”

bíh káá dá ā.nōō
ils, théma./ nég./ acheter, acc./
nom.igname.nom.cl.6
“eux, ils n’ont pas acheté des ignames” I. Takassi (1996, p.645)

Selon l’auteur, la même forme est utilisée lorsque le constituant verbal est précédé par le morphème du futur. Cela se fait voir dans l’exemple ci-après:

(17)
ū.cāā káá ràá dā ā.nōō
nom.forgeron.nom,
cl.1/ nég./ morph.fut. acheter,
acc./ nom.igname.nom.cl.6
“le forgeron n’achètera pas des ignames” I. Takassi (1996, p.646)

En ce qui concerne la forme 2 (-áá), elle est sollicitée « lorsque le sujet est un pronom non emphatique »

(18)

Forme affirmative

ù dá ā.nōō
ils/ acheter, acc./ nom.igname.nom.cl.6 “il a acheté des ignames”

Forme négative

wáá dá ā.nōō
il+nég/ acheter, acc./ nom.igname.nom.cl.6 “il n’a pas acheté d’ignames”
I. Takassi (1996, p.647)

Selon l’auteur, la forme wáá est issue de la fusion ù+áá. Cette fusion s’effectue au niveau de tous les pronoms personnels non emphatiques en ncam. L’auteur le fait voir à travers le tableau suivant:

(19)

m̄n “je”+ áá	“négation” ==>	māá
ā “tu”+ áá	" ==>	āá
ù “il”+ áá	" ==>	wāá
t̄i “nous”+ áá	" ==>	tāá
n̄i “vous”+ áá	" ==>	nāá
bì “ils”+ áá	" ==>	bāá I. Takassi (1996, p.647)

L’auteur note certaines curiosités structurales aussi bien au plan segmental que tonal. Sur le plan segmental, il souligne:

- l’assimilation de la voyelle haute /i/ devant le morphème de la négation /áá/ lorsque cette voyelle est associée à une syllabe pourvue d’attaque (t̄i + áá ==> tāá)
- l’élision de la voyelle a (a+ áá ==> āá)

- la désyllabisation de u en w (ù + áá ==> wāá), I. Takassi (1996, p.648).

Au niveau tonal, l'auteur constate que le ton du pronom se propage sur la voyelle qui suit, tout en effaçant le ton que portait la voyelle en question.

En ce qui concerne la forme 3 (**tāā**) elle est utilisée « lorsque le constituant verbal a généralement la valeur injonctive » I. Takassi (1996, p.648).

(20)

tāā	dá		ā.nōō		
nég./	acheter!/ tāā		nom.igname.nom.cl.6	“n’achète pas d’ignames”	
tāā	fī	ŋá	nín nég./ encore!/ faire,	acc.	
	cela “ne fais plus cela”				
ú	tāā	fī	ŋá	nín il+inj./ nég./ encore!/ cela “qu’il ne fais plus cela”	
	faire, acc.				

I. Takassi (1996, p.649)

4. Synthèse des résultats et discussion

L'analyse des descriptions montre que les langues gurma se caractérisent par une négation préverbale: dans l'expression de la négation, le morphème de négation est préposé au verbe dont le procès est nié. En partant de la stratégie d'analyse de Ö. Dahl (2010) qui propose un regard à deux niveaux, en ce qui concerne la négation dans les langues du monde, on réalise que la négation standard et celle non standard sont exprimées différemment et à l'aide des morphèmes différents dans toutes les langues étudiées.

4.1. Manifestation de la négation standard dans les langues gurma

Dans toutes les langues gurma, le morphème de négation standard présente une variation allomorphique. Le tableau ci-dessous présente les données y afférentes.

Tableau 1: Morphèmes de la négation standard

	akaselem	gangam	gulmancema	konkomba	moba	ncam
Morphèmes de la négation standard	ká	ŋáá	kí	ká:	ǵ	káá
	-á			-á:, -áá	áá	-áá
	ná		-VV ; V ₁ V ₂			

Après l'analyse du tableau, il ressort que le morphème de la négation non standard est monosyllabique. Il est gouverné par une consonne vélaire à l'attaque. Cette consonne est [-vois] en akaselem, en gulmancema, en konkomba et en ncam. Elle est [+vois] en gangam et en moba. Elle est demeurée forte (fortis) dans toutes les langues, sauf en gangam où elle se réalise nasale (lenis). Nous pouvons dire que l'akaselem, le konkomba, le ncam dont l'attaque est [-vois] comme celle du gulmancema sont restés conservateurs, donc proches du Gurma commun (G. Manessy, 1971), alors que le moba et le gangam ont évolué :

- voisement de la consonne et la chute de la voyelle qui constitue le noyau de la syllabe, pour le moba;
- voisement et affaiblissement de l'attaque consonantique pour le gangam.

Le noyau syllabique du morphème de négation porte un ton haut dans tous les cas. Néanmoins, il se présente une légère différence au niveau de la variante morphologique du konkomba où nous constatons un ton BH.

De façon générale, les variantes sont toutes des voyelles morphologiquement dépendantes du nom ou pronom sujet du verbe nié.

4.2. Manifestation de la négation non standard dans les langues gurma

La négation non standard se matérialise dans toutes les langues par un morphème monosyllabique à l'instar de celui de la négation standard. Le tableau ci-après l'illustre bien.

Tableau 2 : Morphèmes de la négation non standard

	akaselem	gangam	gulmancema	konkomba	moba	ncam
Morphèmes de la négation non standard	tá	lāā	dā	tà:	dāā	tāā

A ce niveau, l'attaque est gouvernée dans tous les cas par un segment consonantique alvéolaire [t, d ou l], avec pour trait phonologique commun [+coronal]. Ce segment est [-vois] en akaselem, en konkomba et en ncam. Il est [+vois] en gangam, en gulmancema et en moba. Il s'est lénisé en gangam et est demeuré fort dans le reste des langues. Le ton du noyau syllabique est moyen (M) partout, sauf en akaselem (Haut) et en konkomba (Bas).

Au regard de la similitude des consonnes, et en référence à G. Manessy (1971), on peut supposer que la lénisation des consonnes du morphème de la négation non standard dans la langue gangam témoigne de l'évolution de cette langue vis-à-vis des autres langues gurma. C'est dans cette même logique que K. S. Kouassi et al (2019, p.40) ont pu dire ce qui suit : « la langue, en tant que produit de la vie en société, évolue dans le temps et dans l'espace ».

Conclusion

L'étude de la négation dans les langues gurma nous montre que ces langues obéissent aux mêmes tendances typologiques, malgré les rares particularités morphologiques observées par endroits. Les similitudes qui s'affichent sont des critères qui viennent renforcer les thèses d'appartenance de ces langues à un même groupe. Les résultats obtenus montrent que les six langues gurma obéissent aussi bien à la négation standard qu'à la négation non standard (Ö. Dahl, 2010). Toutes les six langues présentent une négation préverbiale où le morphème négateur est préposé au verbe dont il nie le procès. Les morphèmes qui gouvernent la négation standard et celle non standard dans ces langues, sont monosyllabiques et construits à partir des segments ayant quasiment les mêmes traits phonologiques : [+haut ; +post] pour l'attaque consonantique du morphème de la négation standard et [+cor] pour celle du morphème de la négation non standard. La différence se situe au niveau du voisement et de l'affaiblissement consonantique constatés aussi bien au niveau de la négation standard que celui de la négation non standard. Cette différence s'explique par l'évolution des langues gangam et moba dont les morphèmes de négation s'éloignent de ceux du gulmancema qui est resté conservateur vis-à-vis du gurma commun, selon G. Manessy (1971).

Il importe que des études soient menées à d'autres niveaux, en vue d'aboutir à une éventuelle grammaire du Gurma commun.

Références bibliographiques

- Adouna Gbandi, 2009, *Description phonologique et grammaticale du konkomba. Langue gur du Togo et du Ghana-Parler de Nawaré*. Thèse de Doctorat en Cotutelle Internationale, Rennes, Université de Rennes.
- Bakpa Mimboabe, 2012, *Etude du ngbem, parler gangam de Koumongou. Description et analyse comparative*, Thèse de Doctorat PhD. Bayreuth : Universität Bayreuth.
- Bakpa Mimboabe, 2014, « La syntaxe de la négation en moba » in MultiFontaines, Revue annuelle, N°1, Lomé, Université de Lomé, PP. 223-240.
- Bogny Yapo Joseph & Loua Kouassi Cyrille, 2018, « Les critères de la télicité dans la typologie des verbes Bron », in Rel@Com, Revue Langage et Communication, décembre 2018, pp. 83-93.
- Dahl Östen, 2010, « Typology of negation », in HORN Laurence R (éd.) 2010, pp. 9- 38.
- Horn Laurence R, (éd), 2010, *The expression of negation*. Berlin/New York: Walter de Gruyter GmbH & Co.
- Jespersen Otto, 1917, *Negation in English and other languages*. Réédité en 1962. Londres, George Allen & Unwin.
- Kantchoa Laré, 2006, *Description de la langue moba. Approche synchronique*, Thèse de Doctorat nouveau régime, Lomé : Université de Lomé.
- Kouassi Konan Stanislas; Kouamé Konan Richard; AHATÉ Tamala Louise, 2019, « Le français : parcours, diffusion, rayonnement, contacts et diversité culturelle », in Rel@com, Langage et Communication, N°2, pp. 40-50.
- Manessy Gabriel, 1971, « Les langues gurma », *Bulletin de L'IFAN*, 33.1 : 118-246.
- Ouoba B. Benoit, 1982, *Description systématique du Gulmancema : phonologie-lexicologie- syntaxe*, Thèse de 3^e Cycle, INALCO, Paris III.
- Podi Napo, 1995, *Esquisse comparative de l'ákàsilimí et du bàásàal (famille Gur : Togo)*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Grenoble, Université Stendhal (Grenoble III).
- Takassi Issa, 1996, *Description synchronique de la langue ncam (Bassar), parler de Kabou (Togo)*. Tome II. Thèse de Doctorat. Lomé, Université du Bénin.